

## LA SECRETAIRE GENERALE

Paris, le 4 mars 2021

### **Note aux membres du Comité local unique d'Ile de France**

#### **Objet : rattachement de la fonction de contrôle de gestion des dépenses informatiques à la direction de la performance opérationnelle**

La présente note a pour objet d'informer les membres du Comité local unique d'Ile de France (CLU) du contexte et des objectifs d'une part (I), des enjeux humains, opérationnels et managériaux d'autre part (II) dans lesquels s'inscrit le projet de rattachement du contrôle de gestion des dépenses informatiques à la direction de la performance opérationnelle (SDPO), au sein du Secrétariat général du Groupe (SGG).

#### **I. Contexte et objectifs du projet**

Dans le cadre de travaux d'analyse sur le pilotage budgétaire des SI, le SGG s'est vu recommander la création d'un poste de responsable du contrôle de gestion des dépenses informatiques, sur le constat d'un pilotage perfectible et d'une interface avec les métiers – aujourd'hui répartie entre CDC Informatique, la direction des systèmes d'information (SDSI) et SDPO - trop complexe à appréhender.

Le projet de rattachement à SDPO vise à donner suite à cette recommandation et ainsi améliorer le service rendu. Il poursuit à ce titre plusieurs objectifs :

- simplifier les processus de gestion et de pilotage en matière de contrôle de gestion des dépenses informatiques et faciliter le travail des collaborateurs, en positionnant la fonction de façon plus transversale et intégrée ;
- garantir aux métiers, à la filière SI et aux décideurs l'apport d'une information financière de qualité et d'une expertise de haut niveau tout en développant une posture partenariale indispensable à la complexification des enjeux ;
- dans le prolongement de cette posture, mieux accompagner les directions dans l'appropriation des coûts informatiques liés à leurs activités, leur pilotage et la définition de leur stratégie d'allocation de ressources, en renforçant la maîtrise des modèles de coûts et en assurant une vision de bout en bout de l'ensemble des dépenses informatiques ;
- contribuer à l'analyse de la création de valeur des projets informatiques développés avec les métiers ;
- accompagner la filière SI dans sa propre performance opérationnelle par l'apport d'analyses et d'expertises à forte valeur ajoutée.

## **II. Enjeux humains, opérationnels et managériaux**

Ce changement de rattachement concerne deux collaborateurs permanents et un collaborateur non permanent (apprenti). Il a fait l'objet d'échanges avec chaque collaborateur permanent et a été l'occasion de répondre à leurs interrogations.

Le périmètre de la fonction nouvellement créée a été co-construit avec la future responsable du contrôle de gestion et actuelle détentrice du poste. Elle sera hiérarchiquement rattachée au directeur de la performance opérationnelle, et fonctionnellement au directeur adjoint des systèmes d'information, conservant ainsi son positionnement au sein de sa direction et du SGG. Dans ce cadre, elle sera membre des comités de direction de SDPO et de SDSI.

Le projet n'implique pas de mutation dans les expertises détenues ni dans l'usage des applications métiers par les collaborateurs. La direction attache en revanche du prix à ce que les simplifications, les mutualisations d'outils et le rapprochement avec des collègues experts d'un même métier soient une source d'amélioration sensible des conditions de travail.

La mise en œuvre de ce nouveau rattachement est prévue le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Catherine Mayenobe